

L'évolution de la politique de services en français

En biologie, l'évolution désigne la transformation des espèces vivantes au cours des générations. La révolution évolutionniste est arrivée avec Charles Darwin et son ouvrage *De l'origine des espèces* (1859) dans lequel deux grandes idées, appuyées par des faits, émergent : l'unité et la diversité du vivant s'explique par l'évolution et le moteur de l'évolution adaptative est la sélection naturelle.

En profonde contradiction avec les idées philosophiques et religieuses dominantes de l'époque, *De l'origine des espèces* obtint un important écho et, rapidement, la majorité des biologistes furent convaincus de la réalité de l'évolution.

Le 10 septembre dernier, j'ai visionné le film britannique

Creation présenté en première mondiale lors du Festival international du film de Toronto. Cette œuvre consacrée à Darwin porte à réfléchir... tout comme la récente volte-face du premier ministre Stelmach au sujet de sa promesse de doter notre province d'une politique sur les services en français.

À cet égard, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a bien fait de réorganiser le programme du Rond Point afin d'y tenir un atelier sur l'avenir des services en français en Alberta. Ceci permettra aux gens de s'exprimer sur cette importante question et, souhaitons-le, de passer à l'action.

Le thème de l'édition 2009 de Rond Point *Citoyens engagés,*

LA SEULE THÉORIE DE L'ÉVOLUTION QUE NOUS RECONNAISSONS EST CELLE VOULANT QUE, ÉVENTUELLEMENT, NOTRE POLITIQUE SUR LES DROITS LINGUISTIQUES ÉVOLUERA.



pour une action concertée! ne pouvait pas être plus d'actualité. Il est important que toutes les personnes qui ont à cœur l'avenir de la langue et de la culture françaises dans notre province soient à ce rendez-vous à Edmonton.

Et les personnes qui s'inscriront à l'atelier sur l'avenir des services en français devraient dès maintenant s'y préparer en se demandant ce qu'elles sont prêtes à faire pour assurer le plein respect de nos droits linguistiques.

Tant que notre province ne se dotera pas d'une politique adéquate en matière de services

en français, les droits linguistiques des Albertains seront bafoués. Cela est d'autant plus vrai que les promesses passées n'ont pas été respectées. En voici un exemple en provenance du domaine juridique.

Le 22 juin 1988, le ministre de la Justice et procureur de l'Alberta, alors James Horsman, a fait à l'Assemblée législative de la province une déclaration ministérielle présentant ainsi l'intention du législateur au sujet de l'article 4 du texte de ce qui allait devenir quelques jours plus tard la Loi linguistique :

MR. HORS-MAN: *Mr. Speaker, I would like to make a statement regarding language policy in Alberta. In doing so, I would like to emphasize at the outset that the government of Alberta is sensitive to the great importance that all Canadians attach to questions of language and culture. These are not abstract issues.*

Language and culture are deeply rooted in our everyday experiences as a people and a nation. They form the foundation for our sense of community, the bonds of family, and ultimately the expression of the aspirations of individual Canadians. It's my hope that we can address this matter with moderation, tolerance, and a sense of balance...

With regard to civil courts every participant in court proceedings

will be entitled to speak either English or French. If necessary, an interpreter will be provided. The court proceedings will be recorded in the language spoken. In the area of provincial offences, individuals will also be entitled to speak either English or French. Similarly, the court proceedings will be recorded in the language spoken...

Considérons maintenant ce qui s'est passé cette année dans le dossier de Guy Vaillant, un résident de Calgary qui, ayant reçu une contravention, avait demandé une audience en langue française. Lorsqu'il se présente à l'audience du 5 février 2009, le juge ne comprend pas le français. Vaillant doit faire une nouvelle requête pour obtenir une audience en français.

De plus, tout ce qui est dit en français n'est pas transcrit. À la place des propos prononcés en français, le texte de la transcription de l'audience indique seulement : «*Other language spoken*». Sans remords, la personne en charge de la transcription certifie toutefois que son travail reproduit fidèlement ce qui s'est dit oralement...

À mon avis, le défi des gens qui participeront à l'atelier sur l'avenir des services en français est de faire en sorte que, par leurs paroles et, peu après, par leurs actions, l'évolution arrive... en Alberta!

Au plaisir de vous rencontrer à l'atelier du 17 octobre prochain!

Gérard Lévesque
avocat et notaire

Levesque.Gerard@sympatico.ca

Le Conseil pour l'éducation de la foi (catholique) chez les Francophones de l'Alberta (le CÉFFA)

est à la recherche d'un/e

conseiller / conseillère en éducation de la foi

FONCTIONS ET TÂCHES

Sous la direction du CÉFFA, la personne désignée rendra accessible les services et les ressources qui sont aptes à nourrir et à appuyer le développement de la foi chez les Francophones, et à soutenir les écoles, les familles et les paroisses.

Poste d'un an, à temps partiel ou à temps plein, renouvelable.

Description complète des exigences et tâches sur le site Web du CÉFFA : www.ceffa.ca.

TRAITEMENT : à négocier selon qualifications / expérience / temps / avantages sociaux

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} décembre 2009 ou une date convenue entre les parties

LIEU DE TRAVAIL : à déterminer avec le/la candidat/e

DATE LIMITE DU CONCOURS : le 23 octobre 2009

Faire parvenir sa candidature et curriculum vitae à :

Comité de sélection a/s Suzanne Foisy-Moquin
120, 8627 - 91^e Rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél. 780-487-3200 – Téléc. 780-487-3434
Courriel : sfmoquin@csrn.ab.ca



ACFA
Régionale de Plamondon -
Lac-la-Biche

OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) à l'administration

1 poste temps plein (40 h/semaines)
ou deux postes temps partiel

La personne choisie aura à :

- Accueillir les visiteurs au centre
- Répondre au téléphone et fournir des renseignements
- Administrer les demandes de subventions
- Gérer le membership
- Gérer la location du Centre
- Assurer l'entretien de l'édifice et le terrain
- Responsable des casinos et des bingos (incluant la vente de cartes)
- Travailler étroitement avec l'Agent (e) de développement

Exigences :

- Diplôme collégial ou universitaire dans une discipline reliée à l'emploi
- Trois à cinq années d'expérience reliée au secteur bénévole et à but non lucratif
- Très bonne connaissance des systèmes informatiques
- Excellent français et anglais
- Posséder un permis de conduire et un véhicule

Entrée en poste : le 19 octobre 2009

Salaire annuel : selon les compétences

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation avant midi, le **vendredi 16 octobre 2009**. Veuillez faire parvenir votre demande par courriel ou télécopieur, à l'attention du comité de sélection, Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Plamondon - Lac La Biche à acfapl@yahoo.ca ou beautant@telusplanet.net ou Télécopieur: 780-798-3909

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, visitez www.travaillerenfrancais.ab.ca Nous ne contacterons que les personnes choisies pour une entrevue, mais nous remercions celles qui auront soumis leur candidature.



Gouvernement
de la Saskatchewan

Découvrez les possibilités

Analyste de politiques et agent de prestation de services

Bureau du secrétaire provincial, Regina

Vous êtes responsable de rédiger des notes d'information et des documents pour le Conseil des ministres et d'entreprendre les recherches en vue de rédiger des rapports d'activités et des rapports financiers nécessaires dans le cadre de l'entente fédérale/provinciale pour les services français. Aussi, vous offrez des services de première ligne aux citoyens d'expression française afin de les aiguiller en ce qui concerne leurs interactions en français avec d'autres ministères. Vous devez posséder une maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français. Les compétences, les connaissances et les habiletés pour ce poste s'obtiendraient normalement au terme d'études postsecondaires dans une discipline connexe. Les équivalences seront considérées.

Pour consulter ces possibilités d'emploi et bien d'autres encore, visitez le site Web du Centre des carrières à :

www.careers.gov.sk.ca

Composez sans frais le : 1-866-319-5999 • Sourds et malentendants (ATS) : (306) 787-7576

Nous souscrivons à la philosophie de la diversité en milieu de travail